

Technique

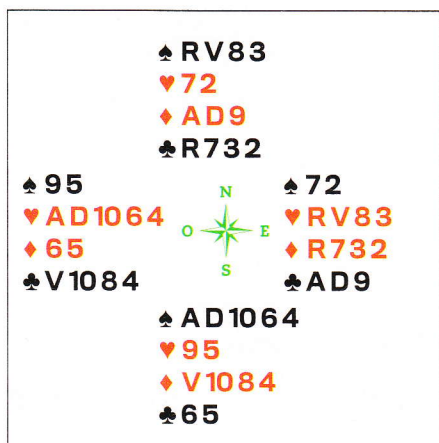
technique

Du débutant à l'expert

«**Loi des levées totales... sécurité distributionnelle...**» Ces expressions mystérieuses sont associées dans votre esprit à d'odieux souvenirs d'adversaires déchaînés qui vous ont empêché de trouver un bon contrat en raison d'un nombre conséquent d'atouts dans leur camp. Il suffit ! Gageons que la lecture de cet article vous empêchera désormais de vous faire piétiner... ou du moins saurez-vous, le jour venu, rendre à ces faquins la monnaie de leur pièce !

I. La loi des levées totales

Considérons la donne suivante, dont la symétrie ravira les plus maniaques d'entre vous :



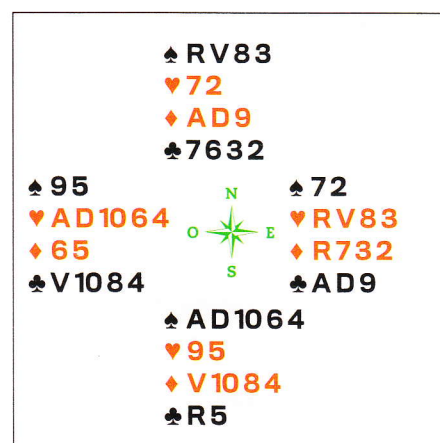
Le camp Nord-Sud réalise **huit levées à l'atout Pique**, en perdant deux levées de Cœur, une levée de Carreau et deux levées de Trèfle.

Pendant ce temps, le camp **Est-Ouest** fait facilement **dix levées à l'atout Cœur**, en ne concédant que deux Piques et un Carreau.

La loi des levées totales, découverte par Jean-René Vernes, est une loi statistique affirmant que, dans une fourchette de 17 à 23H, **le nombre total d'atouts est égal au nombre total de levées** à se répartir entre les deux camps.

Dans notre exemple, le nombre total d'atouts est égal à 9 Piques (en Nord-Sud) + 9 Cœurs (en Est-Ouest), soit 18 Piques-Cœurs. Le nombre total de levées est égal à 8 (en Nord-Sud, à l'atout Pique) + 10 (en Est-Ouest, à l'atout Cœur), soit 18 levées. La loi des levées totales est ici respectée, le nombre total d'atouts correspondant bien au nombre total de levées à se répartir entre les deux camps dans leurs atouts respectifs.

Mais essayons maintenant d'expliquer pourquoi cette règle fonctionne en général. **Déplaçons simplement le Roi de Trèfle en Sud :**



Le camp Nord-Sud fait maintenant neuf levées à l'atout Pique, en concédant deux Cœurs, un Carreau et **un Trèfle (au lieu de deux)**. Le camp Est-Ouest,

lui, ne fait plus que neuf levées à l'atout Cœur, en perdant deux Piques, un Carreau et **un Trèfle (au lieu de zéro)**. **Le nombre total de levées est toujours égal à 18**, sous la forme de neuf levées à l'atout Pique et neuf levées à l'atout Cœur. Que s'est-il passé ? Une bonne nouvelle pour le camp Nord-Sud (le Roi de Trèfle bien placé pour eux) est une mauvaise nouvelle pour le camp Est-Ouest (le Roi de Trèfle mal placé de leur point de vue). Il est donc compréhensible que le nombre total de levées réalisable sur cette donne soit inchangé !

II· Zone de validité et biais de la loi des levées totales

L'exemple choisi dans le chapitre précédent mettait en présence des camps de force égale en points d'honneurs (20H-20H). Qu'en est-il lorsqu'on s'écarte de cet équilibre ?

La **zone de validité** de la loi des levées totales est [17H, 23H].

En d'autres termes, la loi est statistiquement valable lorsque les camps sont de forces approximativement égales. Il apparaît en outre que la loi est particulièrement bien vérifiée pour un nombre total d'atouts compris entre 17 et 19. En revanche, le nombre de levées totales est en moyenne :

→ **Sous-évalué** dans le cas de **16 atouts**.

→ **Surévalué** dans le cas de **20 atouts (et plus)**.

De plus, signalons que les facteurs suivants sont en général de nature à augmenter le nombre de levées totales :

→ La présence d'un **double fit**.

→ La présence des **honneurs dans les longues** (en particulier à l'atout).

→ La présence d'irrégularités distributionnelles (**courtes**).

Remarque : Il suffit pour vous persuader de ce dernier point de reprendre le premier exemple en supposant une distribution 3-1 des atouts en défense.

III· Application pratique de la loi des levées totales

Prenons l'exemple suivant :

♠ RV52	Sud	O	N	E
♥ 8	1♥	1♠	4♥	?
♦ 108762				
♣ 982				

La question est (surprise !) : **faut-il surenchérir ?** Nous supposons dans ce qui suit que le partenaire a une intervention "moyenne", c'est-à-dire une dizaine de points, pour se placer dans le cadre de la loi.

Les adversaires semblent posséder dix Cœurs et nous seulement neuf Piques : le nombre total de levées à se répartir entre les deux camps est donc de 19.

→ Si l'adversaire gagne 4 Cœurs, 4 Piques chutera d'une levée.

→ Si l'adversaire chute 4 Cœurs d'une levée, 4 Piques gagnera...

La réponse est sous vos yeux : **il est hors de question de passer et ce, quelles que soient les vulnérabilités !** Même si vous avez la sensation de "ne pas avoir les points pour", sachez que vous aurez statistiquement raison.

Remarque : Pour des cas plus tendus, sachez tenir compte de la vulnérabilité pour prendre votre décision.

IV· Le principe de sécurité distributionnelle

Comme vous le savez sans doute, un fit à saut en face de l'intervention au palier de 1 montre classiquement un jeu faible et quatre atouts :

♠ A982	Sud	O	N	E
♥ 4	1♣	1♠	passé	3♠
♦ D1084				
♣ 9752				

Barrage, quatre cartes à Pique.

Le lien avec ce qui précède peut vous paraître mystérieux. En effet, jusqu'ici, la loi des levées totales vous suggérerait la conduite à tenir lorsque les forces

et les nombres d'atouts en présence étaient (relativement bien) connus. En quoi peut-elle donc nous être utile lorsque l'adversaire n'a pas exprimé de fit ? Je vous propose un petit calcul digne de l'oral de Normale Sup. Est-Ouest ont ici neuf cartes à Pique : Nord-Sud n'en ont donc que quatre. Il reste ainsi à ces derniers $26 - 4 = 22$ cartes à répartir entre les Cœurs, les Carreaux et les Trèfles.

Rappel technique : $22 = 3 \times 7 + 1$.

Il est donc impossible que le camp Est-Ouest n'ait aucun fit huitième ! En conclusion :

Lorsqu'un camp dispose d'un **fit neuvième**, le camp adverse possède obligatoirement un **fit au moins huitième**.

Pour peu que les forces des deux camps soient dans la fourchette [17H, 23H], ce qui sera très fréquent, la loi des levées totales s'applique donc. Avec un fit neuvième en Est-Ouest, le nombre total d'atouts et donc de levées à se répartir entre les deux camps est au moins égal à $9 + 8 = 17$.

En d'autres termes, si Est-Ouest chutent d'une levée au contrat de 3 Piques, Nord-Sud auraient réalisé statistiquement au moins neuf levées dans leur fit, donc gagné au palier de 3.

Le contrat de 3 Piques, s'il chute, constituera la plupart du temps une **bonne défense** contre une par-

tielle adverse et le palier atteint rendra **beaucoup plus difficile la découverte d'une éventuelle manche gagnante** chez l'adversaire.

Remarque : Il est vrai que ceci pourrait constituer une mauvaise opération si vous êtes vulnérable et contré pour une de chute. Prenez donc garde à la vulnérabilité et dites-vous bien que la peur n'exclut pas le danger.

Pour achever de vous convaincre, tentez (honnêtement !) de retrouver le petit chelem à Cœur en Nord-Sud après un barrage à $3\spadesuit$:

\spadesuit 6
 \heartsuit D9763
 \diamondsuit 9652
 \clubsuit R84
 \spadesuit RDV104
 \heartsuit V105
 \diamondsuit RV73
 \clubsuit 10
 \spadesuit A982
 \heartsuit 4
 \diamondsuit D1084
 \clubsuit 9752
 \spadesuit 753
 \heartsuit AR82
 \diamondsuit A
 \clubsuit ADV63

Sud	O	N	E
1 \clubsuit	1 \spadesuit	passé	3 \spadesuit
...			

Progresserez grâce à nos logiciels

27 rue du Quatre-Septembre 75002 Paris
 Tél : 01 42 96 25 50
<http://www.lebridgeur.com>